



Consignes à suivre en cas d'incendie

MESSAGE D'ALERTE À DIFFUSER AU MICRO

**MESDAMES ET MESSIEURS,
CECI EST UN MESSAGE DE SECURITÉ DESTINÉ À L'ENSEMBLE
DES NOS VISITEURS.**

**EN RAISON D'UN INCIDENT SUR LE SITE, NOUS VOUS
DEMANDONS DE VOUS DIRIGER VERS LE POINT DE
RASSEMBLEMENT SITUÉ DEVANT L'ESPACE GOURMAND.**

**MERCI DE VOUS DEPLACER DANS LE CALME ET DE
REJOINDRE CE POINT DE RASSEMBLEMENT SANS DÉLAIS.**

VERSION 2 : EN CAS DE CONFINEMENT DANS LA GROTTTE

**MESDAMES ET MESSIEURS,
CECI EST UN MESSAGE DE SECURITÉ DESTINÉ À L'ENSEMBLE
DES NOS VISITEURS.**

**EN RAISON D'UN INCIDENT SUR LE SITE, NOUS VOUS
DEMANDONS DE VOUS RASSEMBLER À L'ENTRÉE DE LA
GROTTE AFIN QU'UN GUIDE VOUS ACCOMPAGNE POUR VOUS
PLACER EN SECURITÉ**

**MERCI DE VOUS DEPLACER DANS LE CALME ET DE
REJOINDRE CE POINT DE RASSEMBLEMENT SANS DÉLAIS.**



Consignes à suivre en cas d'incendie

Fiche 1

Feu de Véhicules ou de forêt sur le parking, aires de pique-nique...

Dans tous les cas, l'un des Cogérants suit et dirige chaque étape des opérations.

- 1 L'alerte est donnée à l'accueil;
- 2 L'accueil, donne l'alerte en interne d'évacuation incendie
- 3 Mise en place de la première intervention avec extincteurs portables et sur chariot, la pelle, les bacs à sable.
- 4 Les Guides et le personnel encadrent le public aux 2 points de rassemblement.
- 5 Le personnel de l'accueil prévient les groupes dans la grotte.
- 6 Suivant l'évolution de l'évènement, l'accueil, donne l'alerte aux pompiers (SDIS)

Composer le 0 avant d'effectuer un appel vers l'extérieur

- Pompiers 18 ou le 112
- SAMU : 15
- Hôpital : 04 66 78 33 33
- Gendarmerie : 17



Extincteur
50L situé
sous le
auvent
véhicules



Consignes à suivre en cas d'incendie

Fiche 2

Feu électrique sur Pylône moyenne tension

Dans tous les cas, l'un des Cogérants suit et dirige chaque étape des opérations.

- 1) L'alerte est donnée à l'accueil.
- 2) En première action l'opérateur coupe l'alimentation principale au TGBT avec les EPI, la clé pour la canne de sectionnement.
- 3) Ensuite l'opérateur ouvre le dispositif de sectionnement de l'alimentation électrique au pied du poteau et utilisent les extincteurs
- 4) L'accueil, donne l'alerte en interne d'évacuation incendie.
- 5) Les Guides et le personnel encadrent le public aux 2 points de rassemblement.
- 6) Le personnel de l'accueil prévient les groupes dans la grotte.
- 7) Si la première intervention échoue, l'accueil, donne l'alerte au SDIS (pompiers)

Composer le 0 avant d'effectuer un appel vers l'extérieur

- Pompiers 18 ou le 112
- SAMU : 15
- Hôpital : 04 66 78 33 33
- Gendarmerie : 17



1) Couper l'alimentation électrique



2) Récupérer et utiliser les EPI électriques



3) Déverrouiller la canne avec la clé

4) Ouverture du dispositif de sectionnement



Consignes à suivre en cas d'incendie

Fiche 3

Feu électrique ou feu de fioul du groupe électrogène

Dans tous les cas, l'un des Cogérants suit et dirige chaque étape des opérations. L'alerte est donnée à l'accueil.

- 1 Par Le personnel habilité, En première action l'opérateur coupe l'alimentation générale et le groupe électrogène.
- 2 Mise en place de la première intervention en utilisant les extincteurs et pour un feu de fioul, la pelle et sable.
- 3 L'accueil, donne l'alerte en interne d'évacuation incendie.
- 4 Les Guides et le personnel encadrent le public aux 2 points de rassemblement.
- 5 Le personnel de l'accueil prévient les groupes dans la grotte
- 6 Si la première intervention échoue, l'accueil, donne l'alerte au SDIS (pompiers).

Composer le 0 avant d'effectuer un appel vers l'extérieur

- Pompiers 18 ou le 112
- SAMU : 15
- Hôpital : 04 66 78 33 33
- Gendarmerie : 17



1) Couper l'alimentation électrique



Organe de coupure sur le groupe électrogène



Consignes à suivre en cas d'incendie

Fiche 4

Feu électrique Local TGBT et local compteurs

Dans tous les cas, l'un des Cogérants suit et dirige chaque étape des opérations.

- 1 L'alerte est donnée à l'accueil
- 2 Par Le personnel habilité ; En première action l'opérateur coupe l'alimentation électrique générale ;
- 3 Mise en place de la première intervention ; Extincteurs CO².
- 4 L'accueil, donne l'alerte en interne d'évacuation incendie.
- 5 Les Guides et le personnel encadrent le public aux 2 points de rassemblement.
- 6 Le personnel de l'accueil prévient les groupes dans la grotte .
- 7 Si la première intervention échoue, l'accueil, donne l'alerte au SDIS (pompiers);

Composer le 0 avant d'effectuer un appel vers l'extérieur

- **Pompiers** 18 ou le 112
- **SAMU** : 15
- **Hôpital** : 04 66 78 33 33
- **Gendarmerie** : 17



Couper l'alimentation électrique



Consignes à suivre en cas d'incendie

Fiche 5 (a) Feu dans l'Atelier.

Dans tous les cas, l'un des Cogérants suit et dirige chaque étape des opérations.

- 1 L'alerte est donnée à l'accueil.
- 2 Mise en place de la première intervention avec les extincteurs à proximité et si besoin l'extincteur sur chariot.
- 3 L'accueil, donne l'alerte en interne d'évacuation incendie.
- 4 Les Guides et le personnel encadrent le public aux 2 points de rassemblement.
- 5 Si la première intervention échoue, l'accueil, donne l'alerte au SDIS (pompiers).

Composer le 0 avant d'effectuer un appel vers l'extérieur

- Pompiers 18 ou le 112
- SAMU : 15
- Hôpital : 04 66 78 33 33
- Gendarmerie : 17

- 6 Le personnel de l'accueil prévient les groupes dans la grotte.



Consignes à suivre en cas d'incendie

Fiche 5 (b) Feu au stockage

Dans tous les cas, l'un des Cogérants suit et dirige chaque étape des opérations.

- 1 L'alerte est donnée à l'accueil.
- 2 Mise en place de la première intervention avec les extincteurs à proximité et si besoin l'extincteur sur chariot.
- 3 L'accueil, donne l'alerte en interne d'évacuation incendie.
- 4 Les Guides et le personnel encadrent le public aux 2 points de rassemblement.
- 5 Si la première intervention échoue, l'accueil, donne l'alerte au SDIS (pompiers).

Composer le 0 avant d'effectuer un appel vers l'extérieur

- Pompiers 18 ou le 112
- SAMU : 15
- Hôpital : 04 66 78 33 33
- Gendarmerie : 17

- 6 Le personnel de l'accueil prévient les groupes dans la grotte.



Consignes à suivre en cas d'incendie

Fiche 5 (c) Espace Gourmand.

Dans tous les cas, l'un des Cogérants suit et dirige chaque étape des opérations.

- 1 L'alerte est donnée à l'accueil.**
- 2 Mise en place de la première intervention avec les extincteurs à proximité et si besoin l'extincteur sur chariot.**
- 3 L'accueil, donne l'alerte en interne d'évacuation incendie.**
- 4 Les Guides et le personnel encadrent le public aux 2 points de rassemblement.**
- 5 Si la première intervention échoue, l'accueil, donne l'alerte au SDIS (pompiers).**

Composer le 0 avant d'effectuer un appel vers l'extérieur

- **Pompiers** 18 ou le 112
- **SAMU** : 15
- **Hôpital** : 04 66 78 33 33
- **Gendarmerie** : 17

- 6 Le personnel de l'accueil prévient les groupes dans la grotte.**



Consignes à suivre en cas d'incendie

Fiche n°6 La Pyramide

La pyramide se trouve à proximité de la sortie de la grotte.

Les hôtes de la Pyramide reçoivent au préalable à la nuit qu'ils vont passer dans la grotte de la Cocalière, une information d'utilisation de la pyramide dont une rubrique concernant la sécurité incendie.

En cas d'incendie :

- 1 Évacuer** la Pyramide en sortant et en montant les marches à gauche vers la sortie de la grotte, qui est éclairée et balisée.
- 2 Alerter** le veilleur de nuit. **Les hôtes de la Pyramide** sont en liaison permanente avec le veilleur de nuit, par le biais des deux téléphones de sécurité à disposition : le téléphone « Pyramide » dans la pyramide ou le téléphone « Préhistoire » à la sortie de la grotte.
- 3 Une clé permet l'ouverture de la grille de la grotte après la porte coupe-feu.**
- 4 Le veilleur de nuit prévient les co-gérants.**
- 5 Dans tous les cas les hôtes évacuent la pyramide et suivant le type de feu le veilleur de nuit ou l'un des co-gérants utilise l'extincteur situé après la porte coupe-feu à la sortie de la grotte.**
- 6 Si la première intervention échoue, les co-gérants donnent l'alerte au SDIS ; (pompiers)**

Composer le 0 avant d'effectuer un appel vers l'extérieur

- **Pompiers** 18 ou le 112
- **SAMU** : 15
- **Hôpital** : 04 66 78 33 33
- **Gendarmerie** : 17



Consignes à suivre en cas d'incendie

Fiche 6(anglais) The Pyramide.

Instructions in case of fire

- 1** Evacuate the Pyramid by exiting and climbing the steps on the left towards the exit of the cave, which is lit and marked.
- 2** Alert the night porter. The hosts of the Pyramid are in permanent contact with the night watchman, through the two security telephones available: the "Pyramid" telephone in the pyramid or the "Prehistory" telephone at the exit of the cave.
- 3** In all cases the hosts evacuate the pyramid
- 4** A key allows the opening of the cave grid after the fire door.
- 5** The night watchman Prevent the co-managers.
- 6** The night watchman and depending on the type of fire the night watchman or one of the co-managers uses the extinguisher located after the fire door at the exit of the cave and if needed with other extinguishers.
- 7** If the first intervention fails, the co-managers give the alert to the SDIS; (firefighters)

Dial 0 before making an outgoing call

- Firefighters: 18 or 112
- SAMU Ambulance : 15
- Hospital : +33 (0) 4 66 78 33 33
- Policeman : 17



Consignes à suivre en cas d'incendie

Fiche 7 Feu lié à des travaux

Tous travaux doivent faire l'objet d'une consignation dans le registre de sécurité. Les travaux doivent être validés par la direction de la grotte de la Cocalière avec fourniture de cette fiche. Les entreprises intervenantes doivent signer une autorisation et déclarent avoir pris connaissance des procédures de sécurité incendie et suivant les risques incendie, des précautions doivent être prises (comme la mise en place d'un extincteur).

En cas de départ de feu :

- 1** L'alerte est donnée à l'accueil par un des employés de l'entreprise intervenante ;
- 2** L'accueil, avec l'accord des co-gérants, donne l'alerte en interne par Sirènes et Haut-parleurs et invite le public à se rendre au point de rassemblement ;
- 3** Mise en place de la première intervention ;
- 4** L'entreprise intervenante utilisent le ou les extincteurs à proximité et si besoin, Un des Cogérants et/ou les guides formés utilisent d'autres extincteurs et l'extincteur sur chariot ;
- 5** Si le feu se propage l'alerte est donnée par un des employés vers l'accueil ;
- 6** Les guides sur site encadrent le public vers le point de rassemblement ;
- 7** Si la première intervention échoue, l'accueil donne l'alerte au SDIS;

Composer le 0 avant d'effectuer un appel vers l'extérieur

- **Pompiers** 18 ou le 112
- **SAMU** : 15
- **Hôpital** : 04 66 78 33 33
- **Gendarmerie** : 17

- 8** Le personnel de l'accueil, avec l'accord des co-gérants, prévient les groupes dans la grotte et donne les instructions en fonction de la gravité du feu ;



Consignes à suivre en cas d'incendie

Fiche 8 Boutique

- 1 L'alerte est donnée à l'accueil par un des employés de l'entreprise intervenante ;
- 2 L'accueil, avec l'accord des co-gérants, donne l'alerte en interne par Sirènes et Haut-parleurs et invite le public à se rendre au point de rassemblement ;
- 3 Mise en place de la première intervention ;
- 4 Un des Cogérants et/ou les guides formés utilisent d'autres extincteurs et l'extincteur sur chariot ;
- 5 Si le feu se propage l'alerte est donnée par un des employés vers l'accueil ;
- 6 Les guides sur site encadrent le public vers le point de rassemblement ;
- 7 Si la première intervention échoue, l'accueil donne l'alerte au SDIS ;

Composer le 0 avant d'effectuer un appel vers l'extérieur

- **Pompiers** 18 ou le 112
- **SAMU** : 15
- **Hôpital** : 04 66 78 33 33
- **Gendarmerie** : 17

- 8 Le personnel de l'accueil, avec l'accord des co-gérants, prévient les groupes dans la grotte et donne les instructions en fonction de la gravité du feu ;



Consignes à suivre en cas d'incendie

Fiche 9 Billetterie

- 1 L'alerte est donnée à l'accueil par un des employés de l'entreprise intervenante ;
- 2 L'accueil, avec l'accord des co-gérants, donne l'alerte en interne par Sirènes et Haut-parleurs et invite le public à se rendre au point de rassemblement ;
- 3 Mise en place de la première intervention ;
- 4 Un des Cogérants et/ou les guides formés utilisent d'autres extincteurs et l'extincteur sur chariot ;
- 5 Si le feu se propage l'alerte est donnée par un des employés vers l'accueil ;
- 6 Les guides sur site encadrent le public vers le point de rassemblement ;
- 7 Si la première intervention échoue, l'accueil donne l'alerte au SDIS;

Composer le 0 avant d'effectuer un appel vers l'extérieur

- **Pompiers** 18 ou le 112
- **SAMU** : 15
- **Hôpital** : 04 66 78 33 33
- **Gendarmerie** : 17

- 8 Le personnel de l'accueil, avec l'accord des co-gérants, prévient les groupes dans la grotte et donne les instructions en fonction de la gravité du feu ;